

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

APPARTEMENT à CARPENTRAS



Type de bien : Appartement

Mise à prix : 21.000,00 €

Localisation : CARPENTRAS (84200)

Adjudication : MARDI 27 MAI 2025 à 10H30

Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET



Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**

A CARPENTRAS (84200),

Dans un ensemble immobilier dénommé « ILOT ARCHIER », 18, 26, 30, 32, 42, 44 rue Porte d'Orange et 1, 19, 27, 39, 41 rue Archier, consistant en un immeuble à usage d'habitation et de commerce élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée, cadastré Section CE n° 39, 42, 43, 44, 45, 49, 51, 1435, 1436, 1439, 1440, 1441 et 1442 - SURFACE TOTALE 8a24ca

LOT NUMERO VINGT-TROIS (23) :

Au troisième étage, un appartement d'une superficie de 72,30 m²

Mise à prix : 21.000,00 € (vingt et un mille euros)

VISITE : Le LUNDI 12 MAI 2025 de 14H A 16H sur place,
effectuée par la Selarl Coudert Flammery, commissaire de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 27 MAI 2025 à 10H30 au
Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies
immobilières du Juge de l'exécution.

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025



Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

DESCRIPTION : Au troisième étage, un appartement d'une superficie de 72,30 m² comprenant : Entrée, wc, salon/salle à manger, cuisine, salle de bains, 2 chambres.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par un locataire selon bail en date du 31/03/2021 moyennant un loyer mensuel de 480 € versé à l'Agence GIMCO TRANSACTIONS.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/33.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 3 avril 2025

Lionel FOUQUET